RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02541
Numéro SIREN : 802 669 945
Nom ou dénomination : ABL

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2024 sous le numéro de dépôt 1260

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire EDI **2065**
pour **2022**

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
18 JAN. 2024
SOUS LE N° 1260

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	**et clos le**	31122022
Régime simplifié d'imposition			X
Régime réel normal			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABL	28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES 94290 VILLENEUVE LE ROI
SIRET 8 0 2 6 6 9 9 4 5 0 0 0 1 5	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET 8 0 2 6 6 9 9 4 6 0 0 0 1 5

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit

Bénéfice imposable à 15% 27 460 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprises nouvelles, art 44 septies — Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies — Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser(BUD), art 44 sexdecies — Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur art 44 octies A — Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée — Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom — NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom — NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON — Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	*Tél:*
OGA/OMGA **Viseur conventionné** **(Cocher la case correspondante)**	**Identité du déclarant:**
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu VILLENEUVE LE ROI
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Remboursements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Remboursements. 8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Quadra
Dossier N° ABL en Euros
ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2022

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise ABL

Adresse de l'entreprise 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES 94290 VILLENEUVE LE ROI

Numéro SIRET * 80266994500015

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122021 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040 230 790	042	230 790	230 790
	Total I (5)		044 230 790	048	230 790	230 790
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072 34 991	074	34 991	21 223
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084 10 360	086	10 360	50 621
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096 45 352	098	45 352	71 844
	Total général (I+II)		110 276 142	112	276 142	302 634

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134 81 425	68 773
	Résultat de l'exercice	136 22 981	12 652
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 105 406	82 425
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 166 616)	172 170 735	220 209
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 170 735	220 209
	Total général (I + II + III)	180 276 142	302 634

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Quadra

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise ABL

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2022	Exercice N-1 clos le 31 12 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export	209	210	
	Production vendue biens et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Production vendue services *	217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	648 / 522
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244	
	Rémunérations du personnel *		250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	
	Dotations aux amortissements *		254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	648 / 522
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(648) / (522)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	31 775 / 18 104
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	3 666 / 2 521
	Charges exceptionnelle — dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	360 / 150
	Charges exceptionnelle — dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	4 119 / 2 259
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	22 981 / 12 652
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	22 981 / 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	4 119
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330	360
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	27 460 / 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	27 460 / 372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° ABL en Euros

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

N° 2033-C 2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ABL — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	404	406	
	Autres	410		412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	424	426	
	Constructions	430		432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450		452	454	456	
	Matériel de transport	460		462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470		472	474	476	
Immobilisations financières		480	230 790	482	484	486 230 790	230 790
TOTAL		490	230 790	492	494	496 230 790	230 790

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495		497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500		502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512	514	516
	Constructions	520		522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	544	546
	Matériel de transport	550		552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560		562	564	566
TOTAL		570		572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1 | 2 | 3 | 4 | 5

6 | 7 | 8 | 9 | 10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : ABL — Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B : 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porte lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	Déficits de l'exercice	860
		Total des déficits restant à reporter (870=984-860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2022

(5)

Désignation de l'entreprise : ABL			Néant ☐*	
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :		376		
dont apprentis		657		
dont handicapés		651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105		
TOTAL 1		106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143		
Subventions d'exploitation reçues		113		
Variation positive des stocks		111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153		
TOTAL 2		144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				
Achats		121		
Variation négative des stocks		145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150		
TOTAL 3		152		
IV- Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117		

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024		160		
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 80266994500015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABL

ADRESSE (voie) 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

CODE POSTAL 94290 VILLE VILLENEUVE LE ROI

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

N° de dépôt

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 80266994500015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABL

ADRESSE (voie) 28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

CODE POSTAL 94290 VILLE VILLENEUVE LE ROI

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	230 790	230 790		
26181000 TITRES DE PART SCI A4	230 300	230 300		
26182000 TITRES DE PART SCI 2AMB COUR	490	490		
TOTAL I	230 790	230 790		
AUTRES CREANCES	34 991	21 223	13 768	64.87
44567000 CREDIT TVA	382	382		
46710000 SCI A4	34 609	20 841	13 768	66.06
DISPONIBILITES	10 360	50 621	40 261-	79.53-
51210000 BCP	7 834	48 101	40 267-	83.71-
51210100 BCP COMPTE EXEDENT	2 527	2 520	7	0.27
TOTAL II	45 352	71 844	26 493-	36.87-
TOTAL GENERAL	276 142	302 634	26 493-	8.75-

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	81 425	68 773	12 652	18.40
11900000 RAN CREDITEUR	81 425	32 441	48 984	151.00
12000000 Résultat		36 332	36 332-	100.00-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	22 981	12 652	10 329	81.63
TOTAL I	105 406	82 425	22 981	27.88
AUTRES DETTES	170 735	220 209	49 474-	22.47-
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 119	2 259	1 860	82.34
45510000 CCT DE OLIVEIRA	166 616	217 950	51 334-	23.55-
TOTAL III	170 735	220 209	49 474-	22.47-
TOTAL GENERAL	276 142	302 634	26 493-	8.75-

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				
AUTRES CHARGES EXTERNES	648	522	126	24.19
62700000 FRAIS BANCAIRES	648	522	126	24.19
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	648	522	126	24.19
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	648-	522-	126-	24.19-
PRODUITS FINANCIERS	31 775	18 104	13 671	75.51
76110000 REVENUS DES TITRES DE PARTICIP	31 775	18 104	13 671	75.51
CHARGES FINANCIERES	3 666	2 521	1 146	45.46
66100000 CHARGES D'INTERETS	3 666	2 521	1 146	45.46
CHARGES EXCEPTIONNELLES	360	150	210	140.00
67120000 PENALITES NON DED	360	150	210	140.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 119	2 259	1 860	82.34
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	4 119	2 259	1 860	82.34
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	22 981	12 652	10 329	81.63

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABL

28 T RUE DU DOCTEUR AGEORGES

94290 VILLENEUVE LE ROI

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017
94290 VILLENEUVE LE ROI

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	230 790		230 790	230 790		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	230 790		230 790	230 790		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	34 991		34 991	21 223	13 768	64.87
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	10 360		10 360	50 621	40 261-	79.53-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	45 352		45 352	71 844	26 493-	36.87-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	276 142		276 142	302 634	26 493-	8.75-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017
94290 VILLENEUVE LE ROI

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000	1 000		
	Primes d'émission. de fusion. d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	81 425	68 773	12 652	18.40
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	22 981	12 652	10 329	81.63
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	105 406	82 425	22 981	27.88
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	166 616	217 950	51 334-	23.55-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	4 119	2 259	1 860	82.34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	170 735	220 209	49 474-	22.47-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	276 142	302 634	26 493-	8.75-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	170 735	220 209		

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017
94290 VILLENEUVE LE ROI

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations. provisions (et amortissements). transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			648	522	126	24.19
Impôts. taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			648	522	126	24.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			648-	522-	126-	24.19-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	31 775	18 104	13 671	75.51
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	31 775	18 104	13 671	75.51
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 666	2 521	1 146	45.46
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 666	2 521	1 146	45.46
2. Résultat financier (V-VI)	28 108	15 583	12 525	80.37
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	27 460	15 061	12 399	82.32
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	360	150	210	140.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	360	150	210	140.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	360-	150-	210-	140.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 119	2 259	1 860	82.34
Total des produits (I+III+V+VII)	31 775	18 104	13 671	75.51
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 794	5 452	3 342	61.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	22 981	12 652	10 329	81.63

* Y compris Redevance de credit bail mobilier
Redevance de credit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liees
(4) Dont interêts concernant les entreprises liees

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES PARTICIPATIONS	230 790	230 790		
26181000 TITRES DE PART SCI A4	230 300	230 300		
26182000 TITRES DE PART SCI 2AMB COUR	490	490		
Total II	230 790	230 790		
AUTRES CREANCES	34 991	21 223	13 768	64.87
44567000 CREDIT TVA	382	382		
46710000 SCI A4	34 609	20 841	13 768	66.06
DISPONIBILITES	10 360	50 621	40 261-	79.53-
51210000 BCP	7 834	48 101	40 267-	83.71-
51210100 BCP COMPTE EXEDENT	2 527	2 520	7	0.27
Total III	45 352	71 844	26 493-	36.87-
TOTAL GENERAL	276 142	302 634	26 493-	8.75-

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	1 000	1 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	81 425	68 773	12 652	18.40
11900000 RAN CREDITEUR	81 425	32 441	48 984	151.00
12000000 Résultat		36 332	36 332-	100.00-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	22 981	12 652	10 329	81.63
Total I	105 406	82 425	22 981	27.88
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	166 616	217 950	51 334-	23.55-
45510000 CCT DE OLIVEIRA	166 616	217 950	51 334-	23.55-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 119	2 259	1 860	82.34
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 119	2 259	1 860	82.34
Total IV	170 735	220 209	49 474-	22.47-
TOTAL GENERAL	276 142	302 634	26 493-	8.75-

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017
94290 VILLENEUVE LE ROI

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Chiffre d'affaires NET				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	648	522	126	24.19
62700000 FRAIS BANCAIRES	648	522	126	24.19
Total des Charges d'exploitation	648	522	126	24.19
Résultat d'exploitation	648-	522-	126-	24.19-
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	31 775	18 104	13 671	75.51
76110000 REVENUS DES TITRES DE PARTICIP	31 775	18 104	13 671	75.51
Total des Produits financiers	31 775	18 104	13 671	75.51
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3 666	2 521	1 146	45.46
66100000 CHARGES D'INTERETS	3 666	2 521	1 146	45.46
Total des Charges financières	3 666	2 521	1 146	45.46
Résultat financier	28 108	15 583	12 525	80.37
Résultat courant avant impôts	27 460	15 061	12 399	82.32
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	360	150	210	140.00
67120000 PENALITES NON DED	360	150	210	140.00
Total des Charges exceptionnelles	360	150	210	140.00
Résultat exceptionnel	360-	150-	210-	140.00-
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 119	2 259	1 860	82.34
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	4 119	2 259	1 860	82.34
Total des produits	31 775	18 104	13 671	75.51
Total des charges	8 794	5 452	3 342	61.31
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	22 981	12 652	10 329	81.63

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

A.B.L.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 1 000 €
Siège Social : 28 ter, rue du Docteur Ageorges – 94290 VILLENEUVE LE ROI
R.C.S. CRETEIL B 802 669 945

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2023

Le 24 Juin 2023, à 11 heures, les actionnaires de la société ABL, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 28 ter rue du docteur Ageorges 94290 VILLENEUVE LE ROI, immatriculée au RCS de Créteil, sous le numéro SIREN 802 669 945, se sont réunis à Villeneuve le Roi, sur convocation qui leur a été adressée individuellement et remise en main propre le 31 mai 2023.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Mr DE OLIVEIRA Abel, président de la société.

Mme DE OLIVEIRA Annabelle est désignée comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que *4* actionnaires, représentant 1.000 actions sur les 1.000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délais prévus par les statuts de la société.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte.
Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution
L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution
L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à 27.460 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution
Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice 2021 : aucun dividende distribué
- Exercice 2020 : aucun dividende distribué
- Exercice 2019 : aucun dividende distribué
- Exercice 2018 : aucun dividende distribué
- Exercice 2017 : aucun dividende distribué
- Exercice 2016 : aucun dividende distribué

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, pour servir et valoir ce que de droit.

Monsieur Abel DE OLIVEIRA, Président.



Madame Annabelle DE OLIVEIRA, Secrétaire.

